



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique des transports

Question écrite n° 127590

Texte de la question

M. Jacques Valax attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, sur le développement de la pratique du vélo. La pratique du vélo permet de préserver son budget transport sans perdre en mobilité et en efficacité et d'avoir une meilleure santé notamment dans les zones urbaines. Le vélo est donc aujourd'hui un service à la mobilité moderne, économe et performant. Il est donc de nos jours un des meilleurs outils de la mobilité durable et du développement de nos territoires. Jamais le contexte n'a été aussi favorable au développement de la pratique du vélo. Il est aujourd'hui nécessaire de prendre des mesures de relance économique qui s'appuient sur une augmentation du pouvoir d'achat. Le développement du vélo est une des pistes à creuser. Notre pays ne dispose pas encore d'une stratégie nationale pour le développement de la pratique du vélo et pour son intensification. Le club des villes et territoires cyclables a souligné que les infrastructures pour les vélos ne nécessitent pas de budget important mais que le retard pris les concernant freine leur développement. Il semblerait donc pertinent d'aider les collectivités locales à réaliser des aménagements au niveau de leur voirie notamment dans le péri-urbain ainsi que la réalisation de quelques premières "autoroutes à vélo" et d'itinéraires structurants dans les agglomérations. Certaines collectivités locales ont mis en place en 2011 des aides à l'achat de vélo à assistance électrique (VAE). Aujourd'hui, les collectivités locales assurent l'essentiel de l'effort public en faveur du vélo (pistes cyclables, voies vertes, vélos stations...). Le budget transport est aujourd'hui le deuxième des ménages. L'évolution du coût d'utilisation de la voiture, la réduction des dépenses de santé, les bénéfices environnementaux devraient donc conduire le Gouvernement à prendre des mesures pour favoriser la pratique du vélo. Il souhaiterait donc connaître les intentions du Gouvernement sur ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Valax](#)

Circonscription : Tarn (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 127590

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 février 2012, page 1032

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)